

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 172

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SANDRA DALBIN / M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Néolia.
Opération : acquisition en V.E.F.A. de 31 logements collectifs locatifs sociaux
situés au 170, avenue Corot à Marseille 14ème.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM NEOLIA sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 620 679,15 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 1 379 287,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A.).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM NEOLIA auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 20 727 134,09 €.

Cet encours représente 1,94% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,79% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL